

NOUS VOULONS UNE LOI ANTI-SEXISTE

Texte pour « Tribune Socialiste »

Dans un récent article du Monde diplomatique, Ignacio Ramonet rappelait combien la violence exercée contre les femmes, par un partenaire de sexe masculin, atteint des proportions très inquiétantes. Au sein du foyer, les brutalités sont devenues, pour les Européennes de 16 à 44 ans, la première cause d'invalidité et de mortalité avant même les accidents de la route ou le cancer.

En France, six femmes en meurent chaque mois, et beaucoup d'actes de violence prennent leur source dans une attitude de déni de la part des autorités publiques, comportement qui traduit un véritable refus collectif de non assistance à personnes en danger.

Le sexisme n'a que trop longtemps été noyé dans la dérision ou pire encore nié par l'affirmation d'une prétendue « nature » des femmes encline à rechercher la souffrance. Elles aimeraient être battues, pousseraient leurs compagnons à les frapper par goût, par plaisir ou par amour. Le crime passionnel n'a que trop longtemps bénéficié de l'indulgence collective. Au nom de quel principe aimer donnerait le droit de tuer ?

La racine de ces violences se trouve enfouie dans notre culture que l'on peut qualifier de sexiste (comportements, mœurs, attitudes, langage, littérature, iconographie), fondée sur un enseignement à la soumission du côté des femmes, à la domination du côté des hommes.

Le sexisme est la première façon de vivre le racisme envers l'autre, à laquelle on refuse l'égalité, en dignité ou en droits, au seul motif de son genre. Les comportements sexistes jouent sur des ressorts analogues à ceux du racisme.

Ainsi, le sexisme enferme-t-il les hommes et les femmes dans des stéréotypes culturels, dans une sorte d'acceptation fondée uniquement sur la différence biologique. Les conséquences d'un tel comportement confortent d'autres pratiques d'incivilités voire légitiment certaines violences en direction d'autres communautés et d'autres personnes.

Par conséquent, la banalisation de la misogynie et du machisme ordinaires est susceptible de toucher la cohésion sociale dans son ensemble.

Pour toutes ces raisons, nous souhaitons qu'une « **loi globale contre la violence de genre** » soit proposée comme le fait le Parlement en Espagne. Elle présentera **l'égalité entre les sexes comme une condition indispensable pour que se forge une démocratie aboutie.**

Toutes les questions relatives aux actes de discrimination sont aujourd'hui au cœur des préoccupations sociales : en mettant la question des discriminations faites aux femmes comme priorité, nous nous donnerons les moyens d'ouvrir la voie à plus de tolérance et de respect pour tous.

Contrairement à ce qui prévaut pour les actes racistes, la loi sur la liberté de la presse ne sanctionne pas ceux qui se rendent coupables de propos sexistes, certainement parce que la réalité du sexisme, comme celle de l'homophobie, n'est pas suffisamment reconnue.

Or, les représentations dégradantes, humiliantes, déshumanisantes, portées par l'image et le texte sont sources de violences. Accepter cette situation peut légitimer l'idée que les femmes sont réductibles à des corps à la disposition des hommes et s'interdire toute intervention entérine des rapports sociaux de sexes que nous jugeons condamnables.

Refuser d'agir sur ces représentations sexistes revient à maintenir des stéréotypes archaïques, des préjugés, des croyances dégradantes.

Les stéréotypes, les clichés, les normes imposés par les médias, et le discours convenu relayés par un certain nombre d'intellectuels, ne vont pas dans le sens d'une démocratie moderne et humaniste qui doit combattre les inégalités comme le fait actuellement le gouvernement de ZAPATERO en Espagne.

Une démarche de responsabilisation énergique doit être conduite. Une loi ambitieuse doit être adoptée afin de lutter contre cette situation inacceptable. Elle concernerait à la fois :

- la prévention et l'éducation (avec en particulier des mesures de sensibilisation à ces violences dans le milieu éducatif)
- la protection, le soutien et l'appui aux victimes avec la spécialisation des prestations, l'assistance juridique gratuite pour les femmes victimes de violence, une protection sociale adaptée et un appui économique si cela est nécessaire,
- le renforcement de l'autodiscipline et de l'autocontrôle sur les images publicitaires et la propagation de stéréotypes dévalorisant les femmes et, par là même, les hommes (dans le monde des médias et la protection publicitaire).

La loi anti-sexiste que nous voulons doit également prévoir une série de mesures d'accompagnement : suivi des images que véhiculent les livres scolaires, enseignement dès la petite enfance au respect, à la dignité, à l'intégrité de la personne quelle que soit sa race, sa couleur ou son sexe, actions auprès des agences de publicité.

Il s'agit d'un problème d'égalité, de non-discrimination, indissociable des valeurs qui fondent la République.

En ce sens, proposer une loi anti-sexiste aujourd'hui, c'est penser autant la question des femmes que celle de la promotion de l'égalité des chances pour tous et de la lutte contre toutes les formes de discrimination :

- avoir comme priorité l'égalité des chances, c'est refuser la logique de l'exclusion d'un genre contre un autre, classe contre classe, communauté contre communauté.
- c'est un enjeu de société majeur, un défi pour notre Parti, car défendre l'équilibre entre les sexes revient plus largement à défendre l'idée de progrès et de liberté.

Les Pouvoirs publics doivent affirmer une volonté politique, forte et déterminée, et prendre en considération le fait qu'il y a aujourd'hui nécessité d'analyser les inégalités entre femmes et hommes à la lumière des rapports de genre, d'élaborer des stratégies de « déconstruction » de ces rapports de domination et de mener une politique généralisée de prévention des comportements sexistes.

Observons ce qui se passe de l'autre côté des Pyrénées où un Chef d'Etat, Premier Ministre, s'attaque résolument aux racines mêmes de ce mal qui conditionne les comportements violents et entretient les inégalités. Il y voit le défi majeur du 21^{ème} Siècle.

Faisons en sorte, nous aussi, de relever ce défi.

Signatures déjà reçues

P. ADAM, D. BOUSQUET, M. CARILLON-COUVREUR, M-F. CLERGEAU, C. DARCIAUX, M. DAVID, E. GUIGOU, F. GUINCHARD-KUNSTLER, F. IMBERT, C. LACUEY, M. LEBRANCHU, A. LEPETIT, M. LIGNIERES-CASSOU, H. MIGNON, M-R. OGET, G. P-GAILLARD.